



Envoi au contrôle de légalité le : 29 novembre 2022

Publication électronique le : 29 novembre 2022

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

DELIBERATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Valérie CUVILLIER, M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER, M. Ludovic LOQUET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, M. François LEMAIRE, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, Mme Zohra OUAGUEF, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, Mme Anouk BRETON, Mme Nicole CHEVALIER, Mme Audrey DESMARAI, M. Jean-Luc DUBAËLE, M. Philippe DUQUESNOY, Mme Delphine DUWICQUET, Mme Ingrid GAILLARD, M. Raymond GAQUERE, Mme Séverine GOSSELIN, M. Guy HEDDEBAUX, M. Sébastien HENQUENET, M. René HOCQ, M. Ludovic IDZIAK, Mme Michèle JACQUET, Mme Maryse JUMEZ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE, Mme Geneviève MARGUERITTE, M. Michel MATHISSART, Mme Sandra MILLE, Mme Maryse POULAIN, M. Benoît ROUSSEL, Mme Véronique THIEBAUT, Mme Françoise VASSEUR, M. François VIAL.

Excusé(s) : Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, Mme Karine GAUTHIER, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, M. Pierre GEORGET, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN, Mme Stéphanie GUISELAIN, M. Frédéric MELCHIOR, M. Ludovic PAJOT, Mme Brigitte BOURGUIGNON, M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Alain DE CARRION, Mme Aline GUILLUY, M. Daniel KRUSZKA, Mme Marine LE PEN, M. Philippe MIGNONET, M. Jean-Pascal SCALONE, Mme Cécile YOSBERGUE.

Absent(s) : M. Michel DAGBERT.

**PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2021 DU
DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

(N°2022-483)

Le Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14 et L.3211-1 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3311-2 et D.3311-8 ;

Vu la loi n°2010-788 portant engagement national pour l'environnement en date du 12/07/2010 et notamment son article 255 ;

Vu le décret n°2011-687 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales en date du 17/06/2011 ;
Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 5^{ème} commission « Solidarité territoriale et partenariats » rendu lors de sa réunion du 07/11/2022 ;
Vu l'avis de la 1^{ère} commission « Attractivité départementale et emploi » rendu lors de sa réunion du 07/11/2022 ;
Après en avoir informé la 2^{ème} commission « Solidarité Humaines » lors de sa réunion du 07/11/2022 ;
Vu l'avis de la 3^{ème} commission « Éducation, Culture, Sport et Citoyenneté » rendu lors de sa réunion du 07/11/2022 ;
Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Équipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion du 07/11/2022 ;
Vu l'avis de la 6^{ème} commission « Finances et Service Public départemental » rendu lors de sa réunion du 07/11/2022 ;

Après en avoir délibéré,

DONNE ACTE au Président du Conseil départemental :

Article 1 :

De la présentation du rapport sur la situation du Département en matière de Développement Durable, au titre de l'année 2021.

Article 2 :

Le rapport visé à l'article 1 est annexé à la présente délibération.

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 77 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrits) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix Absent sans délégation de vote : 1 (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen)
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 21 novembre 2022

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice Générale des Services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

RAPPORT

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

2021



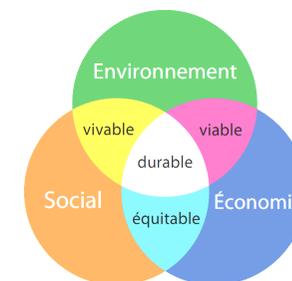
Pas-de-Calais
Mon Département

TABLE DES MATIÈRES	PAGE
INTRODUCTION	3
1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI	
Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme	4
Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique	5
2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES	
Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées - Personnes handicapées - Précarité énergétique et logement social	6
3^{ÈME} COMMISSION : ÉDUCATION, CULTURE, SPORT ET CITOYENNETÉ	
Collèges - Citoyenneté - Jeunesse et Éducation populaire	7
Culture - Sport	8
Archives départementales - Archéologie	9
4^{ÈME} COMMISSION : ÉQUIPEMENT ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES	
Voiries - Mobilités	10
Alimentation durable - Filière agricole et halieutique - FARDA	11
5^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET PARTENARIATS	
Contractualisation - Politique de la Ville - Ingénierie territoriale	12
SDAASP - Partenariats supra départementaux (ERBM) - Projets européens - Coopération internationale	13
Site Les Deux-Caps - Changement climatique et qualité de l'air - Biodiversité	14
6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL	
Bâtiments départementaux - Exemplarité du parc de véhicules	15
Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services	16
CONCLUSION	18

INTRODUCTION

Comme chaque année depuis 2011, la réglementation en vigueur (article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 et décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011) impose aux collectivités de plus de 50 000 habitants de produire, préalablement au débat d'orientation budgétaire (DOB), un rapport présentant leur contribution au développement durable sur leurs politiques publiques et sur leurs activités internes.

Il convient de rappeler que le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation de l'environnement, et d'établir un lien positif et durable entre ces 3 sphères.



Le présent rapport met en avant les actions significatives en terme de développement durable conduites par le Département du Pas-de-Calais autour des CINQ FINALITÉS identifiées par le cadre national de référence des projets territoriaux :



* **Finalité 1 (F1) - BIEN VIVRE ENSEMBLE :** pour contribuer à l'épanouissement de tous les êtres humains.

• **Finalité 2 (F2) - ÊTRE SOLIDAIRE ET PROCHE DE TOUS :** pour assurer une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires et les générations.

• **Finalité 3 (F3) - ENTREPRENDRE RESPONSABLE :** pour créer une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

• **Finalité 4 (F4) - PRÉSERVER LE CLIMAT ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR :** pour lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère.

• **Finalité 5 (F5) - PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET PROTÉGER LES RESSOURCES :** pour préserver la biodiversité, les milieux ...



Au-delà de l'aspect réglementaire, ce rapport développement durable (RDD) permet à la collectivité de formaliser et de valoriser le travail fourni chaque année par les agents en matière de développement durable. Il est élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles des services départementaux, via leurs référents, dans une démarche transversale d'appropriation et de partage des enjeux.

Ce n'est pas un bilan d'activités traduisant l'exhaustivité des actions départementales mais une sélection d'actions illustrant les choix politiques de l'Assemblée départementale en terme de développement durable. Elles s'inscrivent le plus souvent dans des démarches transversales (Plan de Déplacements d'Administration, Plan Climat Air Énergie, Plan Stratégique Patrimonial ...).

Cette 11^{ème} édition du RDD présente par commission, les compétences partagées au service des territoires et celles engagées au sein de la collectivité au travers d'actions principales.

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Grands Projets (Canal Seine-Nord Europe) - Tourisme



Le Département préserve une section d'investissement conséquente, consacrée aux projets majeurs pour l'avenir du département, c'est le cas notamment du **CANAL SEINE-NORD EUROPE (CSNE)**. Le Département entend mobiliser tous les ressorts de ses politiques publiques pour la réussite du projet et maximiser les retombées positives pour ses habitants et ses territoires.



Le Département met en œuvre une politique destinée à développer, qualifier et promouvoir **l'OFFRE TOURISTIQUE DURABLE** du Pas-de-Calais. À cet effet, la politique tourisme du Département se concrétise par le soutien à Pas-de-Calais Tourisme et par la mise en œuvre de dispositifs de soutien à l'hébergement et à l'innovation touristique.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	F1 F2 F3 F4
--	----------------------

CHIFFRES CLÉS 2021

GRANDS PROJETS : LE CSNE AU TITRE DES SOLIDARITÉS HUMAINES :

29 marchés clausés - Plus de 50 000 heures d'insertion réalisées - 42 bénéficiaires au total (¾ issus des territoires des Hauts-de-France) - Taux de sortie positive pour les publics de plus de 50%.

TOURISME :

13 équipements labellisés « Accueil Vélo ».

46 équipements marqués Tourisme & Handicap.

3 929 536 visiteurs accueillis dans les principaux équipements culturels, de loisirs et de nature du département.

ACTIONS PHARES 2021 :

GRANDS PROJETS : LE CANAL SEINE-NORD EUROPE

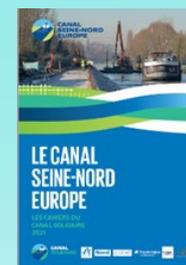
« LES CAHIERS DU CANAL SOLIDAIRE », UN OUTIL AU SERVICE DE L'EMPLOI LOCAL PAR L'INSERTION : Dans la perspective des marchés de travaux (estimés à plus de 3,5 milliards d'euros hors taxes), les six Départements engagés dans cette démarche ont entrepris une adaptation du guide destiné à accompagner la Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) et les entreprises, dans la mise en œuvre de clauses d'insertion. Plus d'infos : [CSNE](#).

TOURISME :

ACCOMPAGNEMENT FINANCIER À LA MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME DE VENTE EN LIGNE POUR LE CENTRE DE DÉCOUVERTE DE LA PÊCHE EN MER MARÉIS À ÉTAPLES-SUR-MER offrant la possibilité aux usagers d'acheter des billets et des produits dérivés du territoire et artisans locaux notamment via la boutique et les ateliers culinaires. Plus d'infos : [MARÉIS](#).

DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE « GRANDIR ENSEMBLE » de Pas-de-Calais Tourisme ayant pour objectif de renforcer le positionnement du Pas-de-Calais comme destination incontournable et durable. Plus d'infos : [GRANDIR ENSEMBLE](#).

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR PROMOUVOIR UN TOURISME DURABLE ET SOLIDAIRE : « À la rencontre de nos fermes » et « Accueil Paysan » sont deux associations pratiquant l'agritourisme responsable. Elles sensibilisent et augmentent la compétence de leurs adhérents au développement d'une offre touristique durable en lien avec Pas-de-Calais Tourisme : contribution au projet européen Experience visant à développer le tourisme hors-saison (évaluation des besoins des porteurs de projet et des touristes, promotion auprès des agriculteurs du label Accueil Vélo, recherche de projets d'hébergement insolites ...). Plus d'infos : [ACCUEIL PAYSAN](#), [A LA RENCONTRE DE NOS FERMES](#).



PERSPECTIVES 2022

GRANDS PROJETS : LE CSNE :

AVANCÉE DU PROJET avec approfondissement des partenariats, mise en place de balades informatives « Marchons sur le Canal » ...

TOURISME :

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT DÉPARTEMENTAL AVEC L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE APF FRANCE HANDICAP : accompagner des sites et équipements pour l'obtention de la marque Tourisme & Handicap dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX DANS LE CADRE DU PROJET EUROPÉEN EXPERIENCE (jalonnement et accessibilité des chemins, « haltes contemplatives » valorisant les sites et paysages, promotion des itinéraires ...).



2021, LE CANAL RENCONTRE LES TERRITOIRES ...

LA PHASE DE CONCERTATION ET D'APPROPRIATION DU PROJET PAR LES HABITANTS DES TERRITOIRES : Des stands d'information et des permanences se sont tenus dans les communes traversées par l'infrastructure en janvier et septembre 2021. L'occasion pour les habitants et les acteurs du territoire de mieux connaître le projet, de recueillir les attentes et les questions des riverains et aussi, d'évoquer toutes les perspectives de développement liées au chantier. Près de 800 personnes ont été rencontrées. Les élus et les services du Département se sont associés à ces rencontres organisées par la Société du Canal Seine-Nord Europe. Plus d'infos : [LE CANAL EN ARTOIS CAMBRÉSIS](#).

1^{ÈRE} COMMISSION : ATTRACTIVITÉ DÉPARTEMENTALE ET EMPLOI : Économie Sociale et Solidaire - Développement Numérique



Face aux modèles économiques existants, facteurs d'accroissement des inégalités, d'exclusion, de délitement du lien social et de dégradation de l'environnement, l'**ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)** s'impose comme l'une des solutions les plus efficaces pour transformer des initiatives individuelles ou collectives en levier de développement des territoires et appréhender leur durabilité.

Pour cela, le Département mobilise et fédère ses nombreux partenaires et accompagne le développement collectif et la transformation sociétale au travers de ces initiatives.



Pour répondre aux enjeux du **DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE**, le Département participe à l'amélioration de la couverture du territoire (fibre optique et mobile) et renforce l'accessibilité en inscrivant le numérique comme volet transversal du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public (SDAASP).

Il s'est doté en 2018 d'une « Stratégie Territoriale des Usages et Services Numériques » fixant de fortes ambitions en matière de développement de services numériques et d'accompagnement des publics.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	F1 F2 F3 F4
--	----------------------

ACTIONS PHARES 2021 :

ESS :

CONVENTIONNEMENT AVEC L'INSTITUT JEAN-BAPTISTE GODIN (Centre de recherche et de transmission en économie sociale et solidaire), autour des marqueurs de Transformation Économique, Sociétale et Environnementale : production d'un livrable de communication et de diffusion permettant un développement de l'utilisation de ces marqueurs au sein des structures de l'ESS sur le territoire du Pas-de-Calais. Cette diffusion permettra un approfondissement et une valorisation du potentiel au développement durable des projets citoyens.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

DISPOSITIF PASS NUMÉRIQUE : SIGNATURE DE LA CONVENTION DE SUBVENTION AVEC L'AGENCE NATIONALE DE COHÉSION DES TERRITOIRES (ANCT) 2021-2023 : Pendant 3 ans, le Département lauréat de l'appel à projets 2020 de l'ANCT, bénéficiera du concours financier de l'État à hauteur de 50 % du montant global du projet s'élevant à 550 000 €, pour acheter 50 000 Pass numériques et disposer d'une ingénierie pour accompagner le déploiement de ces pass sur son territoire. Ce dispositif permet d'accompagner vers l'autonomie la population la plus éloignée de l'inclusion numérique à savoir : les jeunes Bénéficiaires du Revenu Minimum d'Insertion (BRSA), les jeunes relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), les parents de collégiens bénéficiaires de Prêt d'ordinateurs, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ...



CHIFFRES CLÉS 2021

ESS : BUDGET CITOYEN :

35 ateliers organisés en visioconférence.

120 idées déposées sur la « plateforme à initiatives citoyennes du Pas-de-Calais » (budgetcitoyen.pasdecals.fr)

11 825 votants.

49 initiatives lauréates.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE :

2 000 ordinateurs portables pour équiper les collégiens.

Pass Numérique 2021-2023 : 5 000 familles concernées (60 % de bénéficiaires du RSA).

2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DE L'ESS ...

C'est grâce à la reconnaissance des initiatives des habitants du Pas-de-Calais, au travers du Budget Citoyen, que les territoires s'engagent chaque année un peu plus dans une démarche de développement durable. Deux exemples peuvent être cités en ce sens :

« NOEUX ENVIRONNEMENT » À NŒUX-LES-MINES : réhabilitation d'un bâtiment existant pour démontrer les bienfaits de la sobriété énergétique, utiliser l'espace extérieur pour développer l'alimentation durable, améliorer la qualité de vie, la santé, limiter l'impact écologique tout en favorisant l'emploi. En créant cet « écosystème inspirant », chacun peut à son échelle contribuer au changement. Il sera un lieu d'accueil et de réflexion collective des citoyens face à la situation d'urgence écologique.



« SOLILLERS » : L'OASIS 2 VIES À LILLERS propose un magasin gratuit, un café de la réparation, des ateliers de bricolage et de réemploi, le prêt d'outils, de vélos, une épicerie solidaire, une laverie sociale ... C'est une ruche d'activités, où tout le monde produit, crée et imagine dans un espace d'épanouissement personnel et collectif ; un lieu où des habitants veulent transformer et améliorer leur territoire et leur quotidien, en aidant les autres sans conditions. Entre convivialité, fête, gratuité, don, amitié, entraide, partage, confiance ... L'Oasis réinvente les relations de « bon voisinage », où domine la communauté tous les jours à travers un accueil et des actions organisés par des habitants, des bénévoles et des salariés.

PERSPECTIVE 2022

POURUIVRE LE DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS FORTS AVEC LES SCIC (SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES D'INTÉRÊT COLLECTIF) DU PAS-DE-CALAIS, acteurs du développement local durable et favorisant un modèle économique alternatif.

2^{ÈME} COMMISSION : SOLIDARITÉS HUMAINES : Protection Maternelle et Infantile - Enfance-famille - Personnes âgées et handicapées - Précarité énergétique et logement social

Par la diversité de son **ACTION SOCIALE EN FAVEUR DES PLUS FRAGILES**, le Département contribue à réduire les inégalités, à permettre à chacun de trouver sa place dans la société et à donner les moyens d'un épanouissement individuel et collectif, participant ainsi au bien-vivre ensemble dans une société apaisée. La lutte contre la **PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE** est un axe prioritaire se traduisant notamment au travers du Pacte des Solidarités et du Développement Social (PSDS) (2017-2022), du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement pour les Personnes Défavorisées (PDALHPD) (2015-2020), du règlement intérieur du Fonds Solidarité Logement (FSL). Ces documents reconnaissent le logement comme facteur d'inclusion durable et visent à permettre aux ménages en difficulté de maintenir une fourniture en énergie et en eau dans leur logement décent et d'adopter une consommation responsable.

ACTIONS PHARES 2021 :

FINANCEMENT D'UN ESPACE TÉMOIN ITINÉRANT « LE TRUCK SOLIHA » AMÉNAGÉ EN AIDES TECHNIQUES ET DOMOTIQUES : Pensé comme une maison ambulante et parfaitement adapté à l'accueil du public, ce truck est un outil de prévention favorisant le maintien à domicile à destination de tous les territoires. L'association SOLIHA joue un véritable rôle de conseil, apporte des informations sur les moyens mobilisables pour financer ces adaptations et assure également un accompagnement dans des projets de travaux pour les usagers. Plus d'infos : [LE-TRUCK-SOLIHA](#).



MAMOBILITÉ62 : LA PLATEFORME MOBILITÉ DU DÉPARTEMENT : Depuis plusieurs années, le Département s'engage fortement auprès des acteurs agissant dans le domaine de la mobilité inclusive. Afin de répondre à l'enjeu majeur de mobilité, frein n°1 au retour à l'emploi, il a créé un dispositif permettant d'accompagner, de renseigner et d'aider les publics les plus fragiles (bénéficiaires du RSA ou jeunes de moins de 26 ans à la recherche d'un emploi). Plus d'infos : [MAMOBILITÉ62](#).

LE MICRO-CRÉDIT PERSONNEL : UN DISPOSITIF EN FAVEUR DES PERSONNES FRAGILISÉES SUR LE PLAN SOCIO-ÉCONOMIQUE : Jusqu'à présent, le Département avait activement participé à la valorisation du micro-crédit sur les territoires en organisant notamment des temps forts. En 2021, il a souhaité pouvoir être instructeur de demandes de micro-crédits personnels et a ainsi conventionné avec des établissements bancaires tel que le Crédit Municipal de Boulogne-sur-Mer, le Crédit Mutuel à travers la Caisse Solidaire.

EXPÉRIMENTATION DE L'INTERMÉDIATION FAMILLE / ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT / PROFESSIONNEL DE L'INTERVENTION SOCIALE : En 2021, la Délégation Interministérielle à la Prévention et à la Lutte contre la Pauvreté (DIPLP) a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour la mise en place de territoires démonstrateurs petite enfance « accueil pour tous ». L'ambition de la Délégation est de mettre en œuvre sur 10 territoires combinant un fort taux de pauvreté et un déficit important en modes d'accueil, des projets permettant un accès le plus large possible aux modes d'accueil pour les enfants issus de familles en situation de pauvreté. Le Pas-de-Calais a été identifié comme l'un de ces 10 territoires.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	F1 F2
--	----------



CHIFFRES CLÉS 2021

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LOGEMENT SOCIAL :

1 632 aides financières pour 634 218 € plus 90 309 € sous forme d'abandon de créance soit 444 € d'aide moyenne par dossier FSL volet Eau Énergie Téléphone EET (abandons de créances inclus).

350 603 € d'engagement pour le financement de 12 actions collectives de lutte contre la précarité énergétique.

2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

LA FERME SÉNÉCHAL À VIEILLE CHAPELLE, LIEU DE VIE ET D'ÉCHANGES POUR LES PERSONNES AUTISTES ADULTES ET ACCOMPAGNANTS : En partenariat avec l'association « Sourires d'Autisme », la commune de Vieille Chapelle, propriétaire depuis 2007 d'une ferme, bâtie sur 2 hectares, retient le projet de la réhabiliter afin d'y proposer une solution innovante, tremplin vers l'inclusion d'autistes adultes (en terme de logement, d'emploi, de vie sociale, de vie quotidienne).

Ce lieu est ouvert aux adultes autistes et à leur famille, aux professionnels, à tous citoyens confrontés au handicap. Une partie de la Ferme est dédiée à l'accueil d'activités culturelles, sportives, de loisirs ouvertes à tous, pour favoriser la citoyenneté et le vivre ensemble.

Plus d'infos : [LA FERME SÉNÉCHAL](#).



PERSPECTIVE 2022

PROCHAIN PDALHPD 2022 -2027 : Co-piloté par l'État, le Département, l'Union Régionale pour l'Habitat (URH) et la CAF, il permettra de coordonner l'ensemble des actions en faveur de l'accès et du maintien dans le logement des publics défavorisés et des personnes sans abri et mal logées.



Le Département conforte des pratiques vertueuses dans ses 125 **COLLÈGES** publics en intervenant pour la construction de bâtiments moins énergivores, en développant une mobilité douce autour des collèges ...

De plus, persuadé que la prise de conscience des enjeux environnementaux s'effectue dès les jeunes années et soucieux de renforcer la **CITOYENNETÉ**, le Département s'appuie sur un de ses publics phares, à savoir les collégiens,

pour encourager la mise en place de projets concrets dans le domaine du développement durable et inciter aux comportements éco-responsables.



La **POLITIQUE JEUNESSE DÉPARTEMENTALE** vise à favoriser la prise d'initiatives et l'engagement citoyen des jeunes.

À ce titre, différentes mesures de soutien et de valorisation de l'engagement citoyen des jeunes ont été développées et proposées depuis plusieurs années (Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...).

Au-delà du soutien aux acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire, le Département s'est engagé depuis 2018 dans l'accueil de volontaires au service civique.



CHIFFRES CLÉS 2021

POLITIQUE COLLÈGES ET CITOYENNETÉ :

61 694 collégiens dans les collèges publics.

84 000 € à Eden 62 pour la création et l'animation de 50 clubs Nature Eden.

38 250 € dans le cadre du projet "Les collégiens à la ferme".

Challenge CUBE.S : 15 collèges.

Intégration des 6^{ème} sur le thème « Sports de nature » : 20 sites et 15 500 élèves.

« Génération mer » : 40 collèges adhérents.

POLITIQUE JEUNESSE :

MESURES DE SOUTIEN AUPRÈS DES JEUNES (Talents citoyens, Permis Engagement Citoyen, Bourse Initiatives Jeunes ...): **plus de 4 800 jeunes.**

Service Civique : 1 400 jeunes sur le territoire départemental (dont 9 accueillis par le Département).

ACTIONS PHARES 2021 :

POLITIQUE COLLÈGES ET CITOYENNETÉ :

LES AIRES MARINES ÉDUCATIVES : À LA DÉCOUVERTE DE MON LITTORAL : 220 élèves de cinq collèges du Boulonnais et deux du Montreuillois se sont impliqués dans ce projet pédagogique et éco-citoyen de connaissance et de protection du milieu marin. L'aire marine rend possible une synergie entre les différents acteurs et usagers de l'espace littoral et marin et la communauté éducative. Elle permet de faire émerger une nouvelle créativité quant au rapport rééquilibré entre la société et l'environnement par le développement durable.

POLITIQUE JEUNESSE :

LE PERMIS CITOYEN, UN ENGAGEMENT GAGNANT : Ce dispositif vise à verser aux jeunes une aide financière du Département pour payer leur permis de conduire en contrepartie d'un engagement citoyen. Ainsi, durant les vacances de la Toussaint 2021, 10 jeunes ont réalisé leurs 35 heures de bénévolat à Eden 62 (sensibilisation aux espaces naturels, travaux d'entretien des espaces ...).

LES COLLÉGIENS AU SERVICE DE LA PLANÈTE : Depuis 2 ans, le Département pilote le dispositif « Les Collégiens à la Ferme » avec deux associations partenaires : « Le Savoir Vert » et « Accueil Paysan ». Ces derniers, grâce à leur réseau, ont permis de créer des liens entre des collèges et des fermes de proximité. Cinq collèges sont affiliés à Accueil Paysan (Étaples, Le Touquet, Beaurainville, Frévent, Marck). Pendant l'année scolaire, la ferme accueille une classe de 6^{ème} afin de travailler sur plusieurs thématiques en lien avec le monde agricole. En 2021, un magazine numérique collectif a été réalisé par les 4 premiers collèges cités ci-dessus. Plus d'info : [MAGAZINE](#).



PERSPECTIVE 2022

POLITIQUE JEUNESSE : L'ORGANISATION DE CONCERTATION AVEC LES JEUNES À TRAVERS TOUT LE DÉPARTEMENT :

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du pacte des réussites citoyennes, des rencontres avec des jeunes aux divers profils (services civiques, étudiants, collégiens ...) auront lieu début 2022. Ces rencontres animées par le Vice-président seront l'occasion de donner la parole aux jeunes pour faire part de leur quotidien, des difficultés qu'ils rencontrent et leurs projets d'avenir. Ces rencontres alimenteront les réflexions sur l'adaptation de la politique jeunesse universelle aux enjeux des jeunes du Pas-de-Calais

EN 2021 DES JEUNES QUI S'ENGAGENT ...

LA BOURSE INITIATIVE JEUNES (BIJ) : Depuis 2014, le Département encourage les initiatives des jeunes du Pas-de-Calais en soutenant les projets des 16-25 ans mis en œuvre par leurs propres moyens ou avec le soutien d'une association. Les projets peuvent s'inscrire dans différents domaines (citoyenneté, vie locale, création artistique, culture, sport, solidarité locale et internationale, humanitaire, développement durable ...).

Ainsi, durant 3 semaines cet été, 4 jeunes filles du Pas-de-Calais sont parties en Bulgarie pour aider l'Association Green Balkans qui préserve l'environnement naturel en soignant et relâchant dans la nature les oiseaux menacés. Durant leur séjour, les jeunes ont aidé l'équipe de vétérinaires et de bénévoles dans leurs tâches quotidiennes (nourrir les animaux, nettoyer les cages ...).



La **POLITIQUE CULTURELLE** départementale participe à l'épanouissement des habitants et s'inscrit dans une démarche d'aménagement durable du territoire en permettant une pratique culturelle de proximité notamment dans les zones rurales, les quartiers prioritaires Une attention particulière est portée à la petite enfance, aux jeunes et publics éloignés de la culture.

Le **SPORT** constitue un vecteur d'éducation, de culture et de citoyenneté. La structuration principalement associative de l'offre sportive permet de faciliter l'établissement de liens sociaux de qualité. Au regard de la compétence que lui confie le Code du Sport, le Département est aujourd'hui identifié comme tête de réseau dans le champ des sports de nature.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3



CHIFFRES CLÉS 2021

CULTURE :

Déploiement du numérique dans 44 % des bibliothèques départementales.

Saison culturelle départementale 2020-2021 : 76 représentations et actions pluridisciplinaires participatives avec les publics, sur 33 communes dans tous les EPCI, 64 partenaires dont 43 collèges et 12 acteurs médicosociaux.

SPORT :

56 Comités soutenus et **70 clubs** de Haut Niveau aidés.

Près de **160 manifestations sportives** accompagnées.

700 réunions et **20 000 personnes** accueillies à la Maison des Sports.

67 organisateurs sensibilisés par le CERDD sur le thème « Sport et développement durable ».

ACTIONS PHARES 2021 :

CULTURE :

AMÉLIORATION DE LA VISIBILITÉ DES FEMMES POUR LA SAISON 2020-2021 : 51 % de représentations sont le fruit d'auteures, metteuses en scène ou chorégraphes femmes. Certains spectacles abordent les questions des représentations genrées, des inégalités voire des violences subies. L'exemple du projet « Femmes sur le fil » où la compagnie HVDZ et l'Association Accueil 9 de cœur ont créé un chemin artistique par la danse et l'écriture avec des femmes ayant subies des violences conjugales. Le spectacle « Jo et Léo » du collectif LACAVALÉ a abordé, quant à lui, les questions relatives à l'adolescence auprès des collégiens du Boulonnais, du Montreuillois et de Lens-Hénin.



SPORT :

« SPORT RESSOURCES 62 », LA PLATEFORME SOLIDAIRE POUR LE RÉEMPLOI ET LE PARTAGE DE MATÉRIEL SPORTIF : Ce projet innovant et unique en France, est porté par le Département, le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS 62) et le cluster Vivalley. Il a été classé 1^{er} lauréat régional dans le cadre de l'appel à projet « Impact 2024 », proposé par le Comité National Olympique et Sportif Français, le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, le Comité Paralympique et Sportif Français et l'Agence Nationale du Sport (Expérimenté dans un premier temps sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin). Plus d'infos : [SPORT RESSOURCES 62](#).



ORGANISATION DE WEBINAIRES « SPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE » DANS LE CADRE DU MOIS DES SPORTS DE NATURE : sur 4 thématiques : **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) et déploiement du label national « développement durable, le sport s'engage »** à destination des organisateurs d'événements sportifs - **Retour d'expérience projet « Vélomaritimeam »** lié à la sensibilisation des publics rencontrés le long de leur périple sur la préservation de l'environnement - **Qualité de l'air et pratique sportive** - **Présentation du projet Sport Ressources 62.**

2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...



MISE EN ŒUVRE DU PROJET

« MOBIL'SPORT » EN MILIEU RURAL : Pour répondre aux problématiques de la santé et du bien-être des habitants, de la cohésion sociale des villages, de l'inclusion des

publics les plus isolés, de l'attractivité de ces territoires ruraux.

Embarquant une trentaine d'activités physiques et sportives, un fourgon conduit par un éducateur sportif diplômé, propose des solutions de pratiques physiques adaptées à tous publics. Le Mobil'Sport soutient les bénévoles dans la création d'associations pour pérenniser l'activité physique et sportive dans les villages. Il anime également les structures sportives de type city stade, aidées financièrement par le Département. Plus d'infos : [MOBILSPORT62](#).

PERSPECTIVES 2022

CULTURE :

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTION CULTURELLE DÉPARTEMENTALE AUPRÈS DES PUBLICS ET DES TERRITOIRES À TRAVERS LA SAISON CULTURELLE 2021-2022 DANS UNE VOLONTÉ D'ÉQUITÉ, D'INCLUSION ET DE PARTICIPATION, notamment dans les collèges sur des thèmes de la diversité culturelle, l'identité de genre, la radicalisation, l'égalité fille-garçon, les addictions ...

SPORT :

LANCLEMENT D'« ESCAPADE 62 », UNE APPLICATION INNOVANTE POUR PRATIQUER DES ACTIVITÉS SPORTIVES DE PLEINE NATURE intégrant des données utiles pour préparer sorties ou séjours ...: Plus d'infos : [ESCAPADE 62](#).

CRÉATION D'UN APPEL À PROJET ENCOURAGEANT LES ACTIONS INNOVANTES METTANT LES SPORTS DE NATURE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

DÉPLOIEMENT DE LA PLATEFORME « SPORT RESSOURCES 62 » sur l'ensemble du département.

Les opérations portées par les **ARCHIVES** départementales, au travers de la politique mémorielle, par le biais de la diffusion et de la valorisation du patrimoine archivistique, répondent aux attentes des usagers. Depuis l'ouverture de la Maison de l'Archéologie, le public sensibilisé à l'**ARCHÉOLOGIE** par le biais des expositions et des animations s'est considérablement élargi.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2



CHIFFRES CLÉS 2021

ARCHIVES :

Offres culturelles et pédagogiques :
1 050 élèves reçus aux archives ;
21 étapes d'expositions itinérantes.

ARCHÉOLOGIE :

Exposition HABATA : 2 200 visiteurs en 2021 (près de 4 000 sur la durée de l'exposition mai 2021 à mai 2022).

1 920 collégiens ayant bénéficié d'une animation en classe.

ACTIONS PHARES 2021 :

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

L'EXPOSITION « HISTOIRES D'ELLES », LES FEMMES ET LE PAS-DE-CALAIS : Elle retrace l'histoire de la place des femmes dans le Pas-de-Calais, par le prisme des archives. Évoquer leur rôle au sein de la famille, leur rapport à leur corps, leur foi ou encore leur éducation permet de questionner notre quotidien et de promouvoir l'égalité femme-homme, de lutter contre les clichés liés à la place de la femme au cours des différentes périodes historiques, de faire connaître les grandes évolutions sociales et de mettre en avant des portraits de femmes connues ou méconnues du Pas-de-Calais. Elle sera mise à la disposition des collèges, médiathèques et autres collectivités.

DES ATELIERS DE SENSIBILISATION DES AGENTS POUR CONCILIER ENVIRONNEMENT ET ARCHIVES : Ces ateliers permettent de prendre conscience qu'une mauvaise gestion des archives (papier et informatique) engendre une production de déchets et des coûts visibles (achats de serveurs, de boîtes archives, de mobilier de rangement, prestations de restauration de documents ...) et invisibles (coûts d'électricité pour le stockage des données, mises à jour des logiciels, coûts de transport ...).

ARCHÉOLOGIE :

L'EXPOSITION « HABATA, IMMERSION VIRTUELLE DANS LE QUOTIDIEN DE NOS ANCÊTRES » : Présentée à la Maison de l'Archéologie du Pas-de-Calais, elle a utilisé des dispositifs numériques innovants, notamment une visite en réalité virtuelle d'une maison ronde de l'âge du Bronze. Ces innovations ont permis d'attirer des curieux de nouvelles technologies.

La Direction de l'archéologie a mené un projet intergénérationnel autour de la conservation des matériaux et des traces que les sociétés vont laisser. Plusieurs EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) de l'Artois et trois établissements scolaires (écoles et lycée) ont constitué une capsule temporelle contenant des témoignages sur les thématiques du jeu et de la musique. L'enfouissement de la capsule a eu lieu à la Maison de l'archéologie en juillet 2021.



PERSPECTIVES 2022

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES :

CONCEPTION D'UNE EXPOSITION « PETITS COINS DE TERRE » SUR LES JARDINS COLLECTIFS : Qu'ils soient ouvriers, de mines, familiaux, partagés ..., les jardins collectifs prennent racine dans le Pas-de-Calais. Dès la fin du XIX^e siècle, les cités minières ou de chemins de fer constituent en effet un terreau favorable aux jardins ouvriers. De nos jours, de nouvelles formes fleurissent – d'insertion, thérapeutiques, partagés – avec des objectifs plus sociaux et environnementaux. Les enjeux de ces potagers dépassent la seule alimentation : évolution des techniques agricoles, place des jardins dans les villes, inclusion sociale, éducation ou encore notre rapport à la biodiversité entre contrôle et protection. Au travers de documents d'archives, de photographies contemporaines ou de témoignages, l'exposition tracera ainsi un sillon entre hier et aujourd'hui (en itinérance à partir de janvier 2023).

ARCHÉOLOGIE :

DES PARCOURS D'ACTIVITÉ PROPOSÉS AUX PUBLICS ÉLOIGNÉS DU CHAMP CULTUREL : En 2022, une fouille préventive sera conduite avant la construction de l'extension de la MDS de Saint-Pol-sur-Ternoise. Les publics de la MDS (jeunes accueillis à l'ASE, personnes handicapées) seront accueillis pour des visites de la fouille et de la Maison de l'Archéologie. Un véritable parcours dans la ville de Saint-Pol-sur-Ternoise autour de l'architecture et de l'urbanisme leur sera proposé pour aboutir à la construction d'une maquette historique de la ville. Ce travail, sur plusieurs séances, permettra de croiser les objectifs : se déplacer, échanger avec ces enfants, se balader dans la ville ...



Les politiques publiques départementales renouvelées intègrent les réalités du territoire et les attentes des citoyens, dans leur quotidien. Aujourd'hui et pour demain, le Département repense la **MOBILITÉ** en créant des **aires pour covoiturer** et limiter les déplacements. D'autres moyens de transport, qu'ils soient collectifs ou individuels, comme le vélo, sont favorisés. Un **réseau d'itinéraires sécurisés** vers les collèges, ainsi que des pistes cyclables sont créés. Des lieux touristiques adaptés aux mobilités douces sont labellisés. Les équipes maintiennent les 6 200 km de routes départementales (RD) à un haut niveau de service. Avec des **techniques réinventées et une gestion différenciée** de leurs abords, le Département limite l'impact environnemental de ses chantiers notamment sur la biodiversité.

ACTION PHARE 2021 :

IMPLANTATION DU JALONNEMENT SUR LA VÉLOMARITIME » : Dénommée « Vélo maritime » en France, l'Eurovélo n°4 (EV4) relie Roscoff dans le Finistère à Kiev, en Ukraine. Long de 134 km dans le Département du Pas-de-Calais, l'itinéraire longe la côte depuis la Baie de l'Authie jusqu'au Platier d'Oye. Les 1 500 km d'itinéraire de la Manche à la Mer du Nord sont jalonnés depuis l'été 2021.



RÉPONSE AUX
FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

F3
F4
F5



CHIFFRES CLÉS 2021

Subventions « Modes doux » :
700 000 €.

47 aires de covoiturage - 1 855
places dédiées à la pratique -
60 % de l'objectif du schéma
de covoiturage réalisé.

PERSPECTIVE 2022

ÉCRITURE D'UNE NOUVELLE POLITIQUE CYCLABLE DÉPARTEMENTALE EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION DROIT AU VÉLO (ADAV) : pour assurer une meilleure prise en compte des déplacements cyclistes dans la gestion du domaine routier départemental et dans la réalisation des nouveaux aménagements.

2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

QUAND LES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (MDADT) FONT RIMER SÉCURITÉ ET BIODIVERSITÉ ...



A LILLERS : AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS AUX ABORDS DES RD 943 ET 916 :

Fin octobre 2021, la MDADT de l'Artois a lancé deux opérations sur la commune de Lillers. La première opération fut l'abattage de 105 peupliers en voie de dépérissement, donc potentiellement dangereux, le long de la RD 943. Pour compenser la perte de ces peupliers, la plantation d'essences locales a été privilégiée.

La seconde opération fut l'aménagement de deux délaissés routiers aux abords de la RD 916 dans le cadre d'un chantier participatif avec l'implication d'élèves du collège René Cassin et d'animateurs de Nœux Environnement : plantation de 36 arbres fruitiers, mises en place d'une prairie fleurie, d'un corridor chiroptère ...

SUR LA VOIE VERTE COULOGNE - GUÏNES : ABATTAGE DE 13 AULNES MALADES PAR LA MDADT DU CALAISIS : Cette monoculture présente l'inconvénient de favoriser la propagation de maladies. Le fait de planter plusieurs essences limite fortement la prolifération des champignons propres à chaque famille d'arbres. Cette portion de véloroute très fréquentée a déjà fait l'objet de plantations favorisant à la fois l'esthétique et le retour des oiseaux et insectes pollinisateurs.



À SANGHEN (CALAISIS) : PROTECTION DES BORDS DE ROUTE LE LONG DU COURS D'EAU PAR TECHNIQUES VÉGÉTALES :

La MDADT du Calaisis a fait réaliser par une entreprise d'insertion des travaux de confortement de berges sur une centaine de mètres afin de protéger l'accotement de l'érosion. Le projet répond à la fois aux enjeux de sécurité routière mais aussi aux enjeux écologiques de préservation de la biodiversité sur le cours d'eau, la Hem. Cette technique, favorable aux enjeux environnementaux, est appelée à être développée et généralisée le long des RD. **(Photos avant et pendant travaux)**



UTILISATION PAR LA MDADT DE L'ARRAGEOIS D'UN PROCÉDÉ INNOVANT DE RÉNOVATION DE LA CHAUSSÉE, PLUS ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE ...

Sur la RD 9 entre Ervillers et Gomiécourt, reprofilage de la voirie de faible trafic (suppression des déformations de la chaussée) avec utilisation de 80 % des matériaux provenant de recyclage d'autres chantiers routiers (de rabotage notamment). La technique étant utilisée à froid permet des économies d'énergie et d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES).



SOUTIEN À L'AGRICULTURE, À L'ALIMENTATION DURABLE ET LUTTE CONTRE LA CONSOMMATION D'ESPACES AGRICOLES : Le Département participe à la création d'emplois non-délocalisables, la limitation de l'incidence des productions sur l'environnement et la santé (agriculture biologique, luttés sanitaires, protection des pollinisateurs ...), la promotion des ressources territoriales notamment maintien des races locales et les exploitants en difficulté économique et sociale. En 2019, le Département a adopté son Schéma départemental de l'Alimentation durable « Le meilleur produit au plus près ». Enfin, il veille au respect des engagements de la charte d'engagement pour une gestion économe de l'espace agricole.

SOUTIEN À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE : De par l'importance du linéaire côtier et des activités économiques développées, le Département, chef de file des solidarités sociales et territoriales, accompagne de nombreuses opérations relevant du développement durable avec pour objectif principal une production alimentaire locale diversifiée, préservant la biodiversité, les espaces littoraux, et créatrice d'emplois.

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX au travers du Fonds d'Aménagement Rural et de Développement Agricole (FARDA) pour améliorer la vie quotidienne des habitants et l'environnement. Les projets engagés en faveur du développement durable bénéficient de taux de subvention bonifiés. De plus, les initiatives caractérisées par des qualités innovantes sont soutenues dans le cadre de l'Appel à Projets Innovation Territoriale (AAPIT). En 2020, suite à la crise sanitaire, le FARDA a été temporairement redynamisé.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2021

SOUTIEN À L'AGRICULTURE ET À L'ALIMENTATION DURABLE :

Partenariats « agriculture solidaire » : 86 500 €.

Partenariats « agriculture durable » (Bio, agriculture paysanne ...) : **186 000 €.**

11 territoires portant une stratégie agricole et/ou une réflexion sur l'alimentation durable dont 3 Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) émergents ou en action.

1^{ère} programmation FAD : 227 549 € accordés (montant total travaux : 1 107 089 € HT), **13 projets sur 6 territoires.**

AAPIT : 278 576 € accordés (montant total travaux de 1 538 133 € HT) - **8 projets sur 5 territoires.**

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (FARDA) :

FARDA aménagement : 5 450 715 € (179 projets).

Aide à la Voirie Communale : 2 289 545 € (176 projets).

SOUTIEN À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE : 156 501 € affectés pour **4 projets** d'entreprises halieutiques.

PERSPECTIVE 2022

REDÉFINITION DU FARDA POUR 2023 : un travail de réflexion sera mené en 2022 afin d'intégrer des enjeux forts notamment environnementaux, pour une meilleure efficacité et lisibilité de l'action départementale et une montée en qualité des projets.

ACTIONS PHARES 2021 :

SOUTIEN À L'AGRICULTURE, AU DÉVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION DURABLE :

CRÉATION D'UN FONDS ALIMENTATION DURABLE (FAD) pour les projets des acteurs non éligibles à l'Appel à Projet Innovation Territoriale (AAPIT) (à savoir, les communes non éligibles au FARDA, les EPCI et les associations) ainsi que les projets collectifs d'aide à la modernisation, de création de lieux et/ou d'outils de vente en circuits courts de produits locaux et de qualité, relevant de l'Économie Sociale et Solidaire portés par les associations agricoles.

UN PARTENARIAT AVEC SOLAAL POUR PROMOUVOIR LE DON ALIMENTAIRE : L'association SOLAAL Hauts-de-France (SOLidarité des producteurs Agricoles et des filières ALimentaires) facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et les associations d'aide alimentaire. Les denrées alimentaires données peuvent être des invendus, des surplus de productions, des « refus » des industries agroalimentaires ou du don volontaire. Plus d'infos : [SOLAAL](#).



UN PROJET DE RÉGLEMENTATION DES BOISEMENTS POUR PROTÉGER LE MARAIS AUDOMAROIS : Le Département a validé les projets de délimitation des périmètres de boisement libre, interdit et réglementé des communes de Arques, Clairmarais, Eperlecques, Houlle, Longuenesse, Moulle, Saint-Omer, Salperwick, Saint-Martin-lez-Tatinghem, Serques et Tilques ainsi que les règlements. Au final, 86 % de la surface du marais sera classée en périmètre interdit.

SOUTIEN À LA FILIÈRE HALIEUTIQUE :

ETUDE OPÉRATIONNELLE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE DOTATION MÉDICO-PHARMACEUTIQUE À BORD DES NAVIRES DE PÊCHE : Fort du retour d'une expérience menée en Bretagne, le Département a sollicité l'Institut Maritime de Prévention (IMP) afin d'étudier les conditions et les modalités de mise en œuvre de ce projet sur notre littoral.

SOUTIEN AU PROJET DE STRUCTURATION D'UNE FILIÈRE DE VALORISATION DES ENJONS DE PÊCHE USAGÉS 2021-2022 : L'association France Pêche Durable et Responsable a développé un projet de collecte et de traitement d'engins de pêche usagés en vue du montage d'une filière volontaire pérenne.

EN 2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT ...

FONDS ALIMENTATION DURABLE (FAD) : CRÉATION D'UNE PETITE CONSERVERIE AMBULANTE DANS L'AUDOMAROIS pour développer des actions en matière de solidarités alimentaires et de lutte contre le gaspillage alimentaire - projet écoresponsable et solidaire pour sensibiliser les habitants aux différents modes de consommation et rendre vivant le concept de production locale. Plus d'infos : [CONSERVERIE MOBILE](#).

APPEL À PROJET INNOVATION TERRITORIALE (AAPIT) : RÉHABILITATION DE LA BOULANGERIE-ÉPICERIE DU VILLAGE D'ESCOEUILLES : pour le maintien du commerce local avec développement des circuits courts, vente de produits de qualité notamment Bio et locaux et maintien d'un lieu de vie communal.

L'action du Département au titre des solidarités territoriales est structurée autour des trois axes :

- **La prise en compte des dynamiques territoriales émergentes.**
- **Une contractualisation avec les acteurs du territoire** : Politique départementale à part entière, elle fait le pari du développement durable et de l'optimisation de l'intervention publique au bénéfice de l'avenir des territoires et de leurs habitants.
- **Un renforcement des capacités d'ingénierie et de l'effort de mutualisation** : L'ingénierie territoriale éclaire les choix techniques, économiques et environnementaux des collectivités dans la mise en œuvre de leurs projets. Elle aide prioritairement les collectivités démunies des ressources dans la conception et la réalisation des projets. Enfin, elle favorise la subsidiarité en les accompagnant dans l'exercice de leurs compétences et leur rôle de maître d'ouvrage pour un développement harmonieux, équitable et durable des territoires.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2021

CONTRACTUALISATION :

3 nouveaux contrats adoptés (soit 104 au 12/04/2021 : 20 livrets intercommunaux, 68 communaux et 16 avec des structures tierces).

25 opérations votées - **5,97 millions d'euros affectés en 2021** au titre du Fonds d'Innovation Territorial (FIT).

POLITIQUE DE LA VILLE-Appel à projets 2021 :

49 communes financées - **857 652 € de crédits** du FIT.

INGÉNIERIE TERRITORIALE :

406 sollicitations (77 % issues des communes de moins de 2 000 habitants).

ACTIONS PHARES 2021 :

CONTRACTUALISATION : POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DES CONTRATS TERRITORIAUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ENTRE LE DÉPARTEMENT

ET SES PARTENAIRES : Accompagnement de projets émergeant des livrets contractuels (diverses installations sportives, culturelles, scolaires ou de services, équipements et aménagements urbains) concourant à l'attractivité du territoire, au maillage territorial, à l'amélioration de l'accessibilité des services et au développement des alternatives de mobilité durable.

POLITIQUE DE LA VILLE : APPEL À PROJETS « MODERNISATION DE L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES ET QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE » :

Tenant compte de la situation sanitaire ayant particulièrement impacté les familles défavorisées en 2021, et notamment les plus jeunes, cet appel à projets a été ciblé sur les établissements scolaires de la maternelle et du primaire situés en quartiers prioritaires ou dans la bande des 500 mètres. Les investissements privilégiant le bien-être dans les écoles ont été financés jusqu'à 80 % (achat de mobilier et tableaux interactifs, réfection de salles de classes, insonorisation de dortoirs, rénovation de sanitaires ...).

INGÉNIERIE TERRITORIALE : ACCOMPAGNEMENTS DES COMMUNES ET EPCI ET RENFORCEMENT DES LIENS ENTRE LES PARTENAIRES DE LA PLATE-FORME

INGÉNIERIE 62 : Montée en puissance des sollicitations sur des thématiques liées à la requalification de friches, la limitation de l'artificialisation des sols, la création de lieux de services de proximité ou encore la mutualisation des équipements (école, périscolaire, petite enfance, santé, coworking). Mise en place d'ateliers et de visites de sites avec les partenaires de la Plateforme. Diversification de la forme des conseils, avec, par exemple, des temps d'échanges animés par le CAUE et regroupant des communes ayant des projets comparables.

EN 2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT AVEC LA CONTRACTUALISATION ...

CRÉATION D'UN TIERS-LIEU À MAGNICOURT-EN-COMTÉ (TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES CAMPAGNES DE L'ARTOIS) :

Ce projet, à vocation intercommunale, regroupe différentes fonctions au sein d'un bâtiment (label effinergie+) proposant plusieurs espaces : santé (accueil de différents professionnels pour favoriser le maintien à domicile de personnes âgées), commercial (économie numérique artisanale, vente de produits en circuit court), numérique (développement des usages du numérique en milieu rural), administratif (accueil du Syndicat de la Haute Vallée de la Lawe) et crèche.

(Opération accompagnée par une subvention de 87 500 € au titre du FARDA et 211 570 € au titre du Fonds d'Innovation Territorial).



« L'ÉCOLE AUTREMENT EN MILIEU RURAL » À FRESSIN (TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT PAYS DU MONTREUILLOIS) : Cette opération vise à améliorer les conditions d'accueil des élèves par la construction d'une nouvelle école élémentaire dans le centre du village. Elle a été conçue en tenant compte des principes du développement durable. Ainsi, les bâtiments et leurs abords ont été élaborés selon une démarche environnementale co-construite avec l'ensemble des usagers (équipe enseignante, élèves et habitants). Cet équipement a aussi pour ambition de devenir un laboratoire d'innovation pédagogique en intégrant un Fab Lab pédagogique destiné aux élèves mais aussi à tous les habitants du territoire.

(Opération accompagnée par une subvention de 87 500 € au titre du FARDA et 380 000 € au titre du Fonds d'Innovation Territorial).

PERSPECTIVE 2022

ANNÉE DE TRANSITION POUR LA DÉMARCHÉ DE CONTRACTUALISATION DÉPARTEMENTALE

avec le solde des dernières opérations de la troisième génération et l'élaboration de la nouvelle génération qui sera proposée à l'adoption du Conseil Départemental en septembre 2022.

La coopération avec d'autres autorités publiques locales, aux échelles nationales, européenne et internationale, permet à la fois d'enrichir les politiques publiques départementales et d'essaimer les bonnes pratiques dont le territoire a pu faire l'expérience. En plus de contribuer à l'innovation territoriale en matière de développement durable, ces coopérations constituent une véritable caisse de résonance aux actions menées par le Département.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2021

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX (ERBM) :

Parmi les 6,82 millions d'euros affectés à la politique de contractualisation et à l'appel à projet « Quartiers politique de la ville » 2021, 945 166 € de Fonds d'innovation territorial (FIT) ont financé des projets situés dans le périmètre ERBM (soit 51 projets portés par 49 communes et une association) + 2,5 millions d'euros de crédits de droit commun.

Sur 7 opérations en cours et 2 terminées, au 30 novembre 2021 : **181 245 heures d'insertion réalisées par 391 personnes en parcours d'insertion dont 201 BRSA et 85 jeunes de moins de 26 ans.**

PROJETS EUROPÉENS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE :

AMI « Jumelages innovants » 2021 : 2 projets.

APPEL À PROJETS « Soutien aux initiatives transfrontalières locales » : 1 projet.

AAP « Soutenons la Vie Étudiante du Pas-de-Calais ! » 2021 : 25 projets - 170 000 €

SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

AU PUBLIC : EXPÉRIMENTATION DU SALARIAT DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES :

135,6 médecins généralistes pour 100 000 habitants dans le Pas-de-Calais (baisse de 47 médecins en 5 ans (*étude DREES février 2020*) - 16 dossiers instruits.

PERSPECTIVE 2022

COOPÉRATION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

L'OUVERTURE AU MONDE DANS LE PAS-DE-CALAIS : au travers de 3 appels à projets :

- L'appel à projets « Pas-de-Calais, coopération, mobilité internationale » (évolution du dispositif « Imaginons un Monde Meilleur ») en soutien aux projets de mobilité des jeunes,
- L'appel à manifestation d'initiatives « Jumelages innovants »,
- L'appel à projets « Initiatives transfrontalières locales », qui prolonge la coopération engagée dans le cadre du Comité du Détroit.

ACTIONS PHARES 2021 :

PARTENARIATS SUPRA-DÉPARTEMENTAUX : L'ENGAGEMENT POUR LE RENOUVEAU DU BASSIN MINIER (ERBM) :

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2023 ENTRE LA MISSION BASSIN MINIER ET LE DÉPARTEMENT : priorisant les actions en 3 grands axes stratégiques : 1/ Assurer la gestion de l'inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial de l'UNESCO - 2/ Contribuer à la mise en œuvre de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier - 3/ Participer au confortement et à l'ouverture du Bassin Minier aux territoires voisins afin de créer des synergies de développement.

Les attendus de la convention d'application 2021 se concentrent notamment sur : l'organisation de rencontres dédiées aux édifices miniers à enjeux, l'organisation de l'édition 2021 du « Trail des Pyramides Noires », l'animation du volet « itinérance » avec l'appui de l'agence Pas-de-Calais Tourisme (définition des itinéraires cyclables et pédestres, accompagnement des phases d'aménagement, participation à la conception de produits et outils numériques ...), l'aménagement d'un réseau territorial d'itinéraires de trail (en cohérence avec le PDESI, le PDIPR et les Espaces Naturels Sensibles).



PROJETS EUROPÉENS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE :

COMITÉ DU DÉTROIT : ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DÉDIÉE ET MISE EN PLACE D'UN APPEL À PROJET POUR SOUTENIR LES INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES LOCALES : En 2021, les collectivités-du Comité du Détroit (Comté du Kent (Royaume-Uni), Provinces de Flandre occidentale et orientale (Belgique), de Zélande (Pays-Bas) et Départements du Nord et du Pas-de-Calais)) se sont dotées d'une stratégie s'articulant autour de 5 thématiques : Développement économique, Fluidité du commerce, Croissance propre, Changement climatique, Jeunesse. Un appel à projets permet de soutenir les initiatives de terrain portant sur l'une de ces thématiques. Plus d'infos : [COMITÉDUDÉTROIT](#).

MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF EXCEPTIONNEL EN SOUTIEN AUX ÉTUDIANTS DU PAS-DE-CALAIS PENDANT LA CRISE SANITAIRE : Face à la détresse et à l'isolement rencontré par les étudiants, et parallèlement à la difficulté de réaliser des actions de solidarité à l'international, le Département a réorienté le dispositif « Imaginons un Monde Meilleur » afin de soutenir les étudiants. Ce dispositif a permis d'accompagner des projets autour d'actions liées à l'aide alimentaire d'urgence et aux produits de première nécessité, de l'accompagnement vers le recours aux droits et aux aides et l'accession à l'emploi étudiant ou aux stages, ainsi qu'en faveur de la reprise du lien social et de la vie étudiante.

SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC :

EXPÉRIMENTATION DU SALARIAT DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES : Acté en 2020, ce projet c'est concrétisé par un appel à candidature auprès des collectivités, l'instruction croisée des candidatures en interne avec l'ARS et la CPAM, les visites des sites communaux, l'accompagnement des recrutements, la co-rédaction du dossier ARS nécessaire à l'ouverture d'un centre de santé ...

Le Département, à travers différentes compétences et aux côtés de nombreux partenaires, joue un rôle décisif en intégrant la gestion durable et économe des ressources (eau, biodiversité, sols, air...), la préservation des milieux naturels et des paysages, l'amélioration et la diffusion des connaissances et des bonnes pratiques ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE

F1 F2 F3 F4 F5



CHIFFRES CLÉS 2021

Fonds d'Intervention en faveur des Enjeux Écologiques Territoriaux (FIEET) : 60 dossiers pour 522 034 € (Communes, EPCI).

Fonds d'Initiative pour l'Environnement (FIEN) : 11 dossiers retenus pour 5 482 €.

1^{er} festival photographique Grand Site de France : 21 expositions (220 photographies) réparties sur les huit communes du périmètre - **630 000 visiteurs.**

PERSPECTIVES 2022

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

PROJET DE SURVEILLANCE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES COLLÈGES : Installation de capteurs de CO₂ nomades (cofinancés par l'État) dans les 125 collèges permettant à la fois aux chefs d'établissement de renforcer leur vigilance quant au taux de CO₂ dans la lutte contre la propagation du Covid et au Département de veiller à la qualité d'air intérieure dans les locaux.

PARUTION DU TOUR D'HORIZON 2022 SUR LES DONNÉES CLIMAT-ÉNERGIE RÉGIONALES, publication phare de l'observatoire du climat porté par le CERDD.

ACTIONS PHARES 2021 :

GRAND SITE DE FRANCE LES DEUX-CAPS :

PREMIÈRE ÉDITION DU FESTIVAL DE LA PHOTOGRAPHIE DE PAYSAGE DE NATURE : véritable moment de partage des valeurs du territoire pour les habitants et les visiteurs. Des temps d'animations (concours et marathon photographique, sorties photos ...) et de pédagogie en lien avec les trois collèges de Sangatte-Blériot Plage, Marquise et Wimille -Wimereux, ont rythmé le festival du 7 mai au 26 septembre 2021.



ACCOMPAGNEMENT DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT EN FAVEUR D'UN URBANISME DURABLE : Poursuite du dispositif d'accompagnement à la politique « 2 Caps en Fermes » (intégration paysagère des bâtiments agricoles situés sur les 8 communes du périmètre - Élaboration et pilotage du guide d'expérience sur la publicité, la signalétique et la signalisation. Plus d'infos : [2CAPSENSFERMES](#).

CHANGEMENT CLIMATIQUE ET QUALITÉ DE L'AIR :

UNE SENSIBILISATION DES AGENTS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE GRÂCE À LA « FRESQUE DU CLIMAT » : Cet atelier scientifique basé sur des travaux du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a permis de sensibiliser les agents de façon ludique et collaborative sur le changement climatique. Plus d'infos : [FRESQUEDUCLIMAT](#).

ORGANISATION D'UN WEBINAIRE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR ET LA PRATIQUE SPORTIVE LORS DU MOIS DE SPORTS DE NATURE (co-animé par l'ATMO et l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France) : L'objectif était d'informer les participants sur les bons gestes à adopter lors des pratiques sportives en intérieur et en extérieur ainsi que leurs déplacements doux en fonction des indicateurs de la qualité de l'air. Plus d'infos : [SPORTETDD](#).

2021, DES TERRITOIRES QUI S'ENGAGENT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ...

LA COMMUNE DE MAMETZ SE MET À L'ÉCO PÂTURAGE : Dans le cadre du FIETT, le Département a accompagné la commune de Mametz pour le développement d'éco pâturage. Des enclos et des abris ont été installés et subventionnés à hauteur de 80 %. Ces aménagements favorisent le maintien d'une prairie en limite de zones boisées et de zones humides particulièrement propices aux insectes pollinisateurs.



Plantations sur une ancienne friche minière à **Calonne-Ricouart**, éco-pâturage sur des remparts à **Montreuil-sur-Mer**, préservation écologique de terrils à **Loos-en-Gohelle**, renaturation d'une cour d'école à **Longuenesse**, protection des dunes à **Sangatte**, restauration d'un cavalier à **Libercourt**, aménagement d'une tour à hirondelles à **Guémappe**, création d'une mare dans un parc à **Outreau**, autant de projets soutenus par le Département dans le cadre du dispositif FIEET (Fonds d'Interventions sur les Enjeux Écologiques Territoriaux). Plus d'infos : [FIEET](#).



LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE, UNE RÉUSSITE COLLECTIVE DU DÉPARTEMENT ET DE L'AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE : Depuis plusieurs décennies, des opérations de restauration des habitats naturels sont menées sur des cours d'eau du Pas-de-Calais, dans le but de permettre à toutes les espèces animales de poursuivre leur cycle biologique (migrer librement pour se reproduire, s'abriter et s'alimenter ...). On parle de rétablissement de la continuité écologique.

Le réseau routier vient parfois entraver cette continuité écologique, c'est le cas sur la Créquoise, cours d'eau traversant **Créquy (Montreuillois)** où un obstacle en bord de RD a fait l'objet d'aménagement. Le projet consiste à replacer la rivière dans son lit d'origine, à l'écart de l'obstacle. La reconstitution de ce milieu naturel a nécessité l'acquisition d'une parcelle agricole, des études techniques consolidées du point de vue écologique mais aussi routier, une enquête publique et des analyses juridiques conséquentes. Dans ce projet, l'Agence de l'Eau du bassin Artois-Picardie a proposé au Département de prendre la maîtrise d'ouvrage des études et des travaux et a apporté 75 % du financement.



Concernant les **BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX**, la dépense eau / énergie va représenter 3 M € cette année. Au-delà de la nécessaire rationalisation du budget de fonctionnement, les enjeux de maîtrise dépassent le point de vue purement financier. L'enjeu environnemental (la réduction de l'empreinte carbone) et l'enjeu sociétal (l'adoption de comportements vertueux) sont tout aussi importants.

La performance énergétique du patrimoine bâti est développée dans cette commission bien que cette thématique soit aussi transversale aux 1^{ère}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} commissions.



Favoriser la mobilité écoresponsable et développer une **FLOTTE DE VÉHICULES** moins polluants constituent des axes prioritaires pour le Département. Différentes actions sont menées pour promouvoir les déplacements avec les véhicules à faibles émissions en gaz à effet de serre. Parmi ces actions, le Département s'efforce de développer un mix énergétique dans sa flotte.

Il est également prévu d'augmenter l'autonomie des batteries des premiers véhicules électriques départementaux acquis.

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F3 - F4



CHIFFRES 2021

BÂTIMENTS :

50 % de l'électricité garantie EnR.

Consommation d'eau évitée de 17 piscines pour tout le parc bâti grâce à la télérelève.

32 % d'économie d'énergie escomptée et une réduction de **35 % d'émissions de gaz à effet de serre** pour 8 bâtiments départementaux.

40 rapports de consommations d'énergie établis annuellement.

2 110 m² de panneaux photovoltaïques au total (au 31/12/2021).

3 bâtiments raccordés au réseau de chaleur urbain issues d'énergies renouvelables et de récupération (et 9 collèges) au total (au 31/12/2021).

VÉHICULES :

38 véhicules électriques et 20 hybrides.

70 % des km effectués par des véhicules de norme euro 5 et + par rapport aux km de l'ensemble de la flotte en 2021 contre 66 % en 2020.

5 véhicules thermiques remplacés par 5 véhicules électriques.

ACTIONS PHARES 2021 :

BÂTIMENTS : Fin du chantier de travaux d'amélioration de performance énergétique dans 8 bâtiments. Désignation d'un prestataire permettant d'engager la réalisation de travaux d'amélioration de la performance énergétique (- 50 %) sur les locaux de l'Hôtel du Département, Pôle logistique et Bâtiment des Services. Adaptation de la stratégie d'achat en électricité et en gaz en lien avec la Région des Hauts de France, le Département du Nord, le SDIS 59, le SDIS 62 et des EPOA.

VÉHICULES : En 2021, les premiers véhicules électriques achetés par le Département ont été upgradés : 10 batteries de faible autonomie ont été remplacées par des batteries à plus grande autonomie (280 km d'autonomie contre 120 km initialement).

EN 2021, UNE COLLECTIVITÉ QUI S'ENGAGE ...

INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES AU COLLÈGE RENÉ CASSIN À LOOS-EN-GOHELLE : L'opportunité de la mise en œuvre des énergies renouvelables dans le cadre du remplacement des toitures en ardoises amiantées du collège, renforcée par la motivation de l'équipe éducative et de l'administration du collège, est apparue évidente. Ce projet d'envergure (quelques 2 500 m² de toiture remplacée sur deux tranches de travaux) a permis d'y intégrer 185 m² de panneaux photovoltaïques pouvant produire l'électricité destinée à l'autoconsommation du collège.

Une centaine de panneaux, d'une durée de vie de 40 ans, pour une puissance totale de 35,2 KwC ont été installés sur les versants de toiture les mieux exposés pour l'autoconsommation (sud-est et sud-ouest). L'investissement financier de cette installation représente 60 200 € TTC soit environ 9 % du coût des travaux. Le retour sur investissement attendu est de 9 à 10 ans (hors subventions).

PERSPECTIVES 2022

BÂTIMENTS :

LANCEMENT D'UN ACCORD CADRE POUR L'ACHAT DE GAZ POUR SES PROPRES BESOINS MAIS AUSSI CEUX D'AUTRES ACTEURS (Région Hauts de France, Département du Nord, SDIS du Nord et du Pas-de-Calais, Établissements Publics Locaux d'Enseignement et Établissements Publics et Organismes Associés. Ce groupement de commande représentera 446 membres. Étude de l'opportunité d'avoir recours au biométhane pour 3 % de nos achats d'énergie.

VÉHICULES :

POURSUITE DE LA MODERNISATION DE LA GESTION DU PARC DÉPARTEMENTAL : Projet d'acquisition d'une solution permettant une meilleure visibilité de l'utilisation du parc afin d'améliorer et optimiser la mise à disposition des véhicules et leur entretien.

Poursuite de la transition vers un parc à faible émission d'énergie conformément à la Loi d'Orientation Mobilité (prévoyant entre autre, l'interdiction de la vente de voitures utilisant des énergies fossiles carbonées d'ici 2040 ; 30 % de véhicules à faibles émissions (moins de 60 g/km ; principalement les hybrides rechargeables) dans le renouvellement annuel jusqu'au 31 décembre 2024 et 70 % à compter du 1^{er} janvier 2030) ; 37,4 % de véhicules à très faibles émissions (électrique, hydrogène) du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029 et 40 % à compter du 1^{er} janvier 2030.

6^{ÈME} COMMISSION : FINANCES ET SERVICE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : Ressources Humaines - Administration générale et moyens des services (économie de la fonctionnalité (consommation papier...), politique d'achats, réduction des déchets ...)

Favoriser une consommation basée sur les principes de l'économie circulaire et améliorer les comportements internes : À l'opposé d'une économie linéaire basée sur le « tout » jetable, l'économie circulaire vise à prendre en compte le cycle de vie d'un produit en privilégiant la préservation des ressources, le recours à des produits locaux, durables, réutilisables et recyclables. Le Département intègre, de plus en plus, ce modèle économique dans son fonctionnement. Il mobilise les agents pour un changement de comportement au quotidien, dans les domaines de la dématérialisation, des déchets, de la commande publique ...

RÉPONSE AUX FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE F3 F4



CHIFFRES CLÉS 2021

RESSOURCES HUMAINES :

1 705 agents en télétravail de droit commun (209 en 2020).

Forfait Mobilité Durable : 41 demandes depuis mars 2021 - 22 éligibles.

Apprentis et stagiaires : 52 apprentis (1^{ère} année) pour la rentrée scolaire 2021-2022 et 17 apprentis (2^{ème} année) - 243 stagiaires.

421 demandes collectives exprimées par les directions dans le cadre du recensement des demandes collectives et du plan hygiène et sécurité.

13 980 heures de formation réalisées en distanciel, soit 26 % du plan de formation.

MERcredis de l'été : 8 rendez-vous, 56 itinéraires 5 628 citoyens . Plus de 66 % des réservations via internet, 209 véhicules ayant sillonné le territoire vers les parcs, plages et musées.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

61 tonnes de papier consommé (hors imprimerie) diminution de 3 tonnes soit - 3 % par rapport à 2020.

32 % de produits verts (fournitures de bureau) commandés (28 % en 2020).

53 000 € économisé par le réemploi du mobilier (soit 183 000 € depuis 2018).

5,6 tonnes de piles et batteries récupérées au total depuis 2012.

8,1 tonnes de Déchets Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) récupérés.

RESTAURANT ADMINISTRATIF :

55 % de produits locaux, bio et de qualité consommés.

Gaspillage alimentaire : baisse de 23,5 % du ratio par convive entre 2019 (59,6 g) et 2021 (45,6 g).

ACTIONS PHARES 2021 :

RESSOURCES HUMAINES :



MISE EN PLACE DU « FORFAIT MOBILITÉS DURABLE » (FMD) : nouveau dispositif s'inscrivant dans le cadre du Plan de Déplacement du Département (PDA) approuvé en 2018. Il remplace l'indemnité kilométrique Vélo jusque-là en vigueur en permettant le remboursement jusqu'à 200 euros par an aux agents venant travailler à vélo ou en véhicule partagé.

LE DÉPARTEMENT, UN EMPLOYEUR ENGAGÉ ET SOLIDAIRE ENVERS SA JEUNESSE : Face à la crise sanitaire ayant impacté particulièrement les jeunes, le Département a décidé d'agir au travers de la politique ambitieuse « Objectif 100 apprentis et 300 stagiaires ». De plus, il offre la possibilité aux jeunes de 16 à 25 ans de s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général, le « Service Civique » ayant pour objectif de renforcer la cohésion nationale et de favoriser la mixité sociale.



LE RETOUR DES MERCREDIS DE L'ÉTÉ : UN INSTANT D'ÉVASION POUR LES HABITANTS DU PAS-DE-CALAIS ! : Après une interruption en 2020 liée à la crise sanitaire, les MERcredis de l'été ont fait leur retour avec une nouveauté, la possibilité de réserver en ligne. Cette initiative permet aux habitants de profiter de la gratuité des transports vers le littoral ou les nombreux sites culturels et touristiques du département.

ÉLABORATION DU PLAN PLURIANNUEL EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE (PPEP) (2021-2023) : garantissant à chaque agent un dispositif d'égalité professionnelle autour de 4 thématiques : conditions d'emplois, rémunération, conciliation vie-professionnelle / vie-personnelle et lutte contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été mises en place en 2021 : le développement de l'accès au sport pour tous les agents (temps de la pause méridienne) ; la création d'un dispositif de signalement dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ; la création d'une formation à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et d'une formation à la lutte contre les stéréotypes, destinées à l'ensemble des agents ; le développement des communications institutionnelles sur l'égalité femmes-hommes (site internet du Département, réseaux sociaux ...). Plus d'infos : [PPEP](#).



ACTIONS PHARES 2021 (suite) :

RESSOURCES HUMAINES :



DES OUTILS NUMÉRIQUES DÉVELOPPÉS POUR LIMITER LES DÉPLACEMENTS DES AGENTS : L'audio ou la visio-conférence est une bonne alternative. À cet effet, le Département a éco-conçu ses outils numériques : formation à distance, applications, plateformes.

LA DIGITALISATION DES PROCESSUS RH, SUJET MAJEUR EN 2021 : Cette démarche réduit considérablement les coûts : coûts visibles (comme les frais d'impression et de stockage de documents,) mais aussi coûts cachés, liés au fonctionnement de l'organisation (notamment le temps passé sur les tâches redondantes au détriment de l'efficacité). Citons la dématérialisation du « forfait mobilités durables » ou encore le développement de trois outils numériques à la mission coordination et animation de la politique mobilité.

PLAN HYGIÈNE ET SÉCURITÉ : pour sensibiliser les agents sur l'entretien des dépendances vertes et bleues de la voirie, l'élagage et tronçonnage - pratique et sécurité, les matières dangereuses et risques ...

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

LANCEMENT DE L'OPÉRATION TRI & TROC : pour ramener le surplus de fournitures neuves, en trop grande quantité, ou utilisées mais en très bon état et dont les services n'ont plus d'utilité. Ce matériel a été ensuite trié, inventorié puis destiné à être réutilisé. L'objectif est de consommer plus éco-responsable et éviter d'acheter du neuf.

L'opération a rencontré un vif succès : un grand nombre de fournitures (dossiers, classeurs, colles, gommes, scotchs ...) a été récupéré grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de référents.



PERSPECTIVES 2022

RESSOURCES HUMAINES :

LE « FORFAIT MOBILITÉS DURABLES » (FMD) ÉTENDU : Cumul du FMD avec le remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun et élargissement du nombre d'agents bénéficiaires (FMD ouvert aux agents dont le nombre de déplacements annuels en vélo ou covoiturage est inférieur à 100 jours).

DÉMATÉRIALISATION DU SUPPLÉMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT (SFT).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

ADHÉSION DU RESTAURANT ADMINISTRATIF AU PROGRAMME « MR GOODFISH » : afin d'améliorer davantage la qualité des repas servis. Ce programme a pour objet d'encourager de meilleures pratiques sur l'ensemble de la chaîne, pêcheurs, mareyeurs, distributeurs, poissonneries, restaurateurs et consommateurs et de mettre sur le devant de la scène les entreprises de pêche, les poissonniers et les restaurateurs obéissant aux règles du développement durable dans le monde.

Plus d'infos : MRGOODFISH.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT UGAP 2022-2026 véritable levier pour la mutualisation des achats entre certaines collectivités des Hauts de France comme la Métropole Européenne de Lille, les Départements du Nord, de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, du Pas-de-Calais, la Région, Amiens Métropole.

TRAÇABILITÉ DES DÉCHETS DANGEREUX : Obligation réglementaire d'utiliser la plateforme TrackDéchets pour tous les services générateurs de déchets dangereux (Direction Mobilité et réseau routier, Maisons du département Solidarités (déchets médicaux des CPEF (centre de planification et d'éducation familiale) et centres PMI (Protection Maternelle et Infantile), laboratoire départemental, garage départemental, direction de l'immobilier). Les formations nécessaires auprès des agents seront l'occasion de les sensibiliser sur les enjeux liés aux déchets en général.

DES AGENTS QUI S'ENGAGENT ...

La mission documentation, information et ingénierie documentaire accueille tous publics et favorise l'enrichissement collectif en matière de développement durable et d'écocitoyenneté. Elle assure ce rôle social fédérateur des publics, par exemple, le lien entre les psychologues du département en leur offrant un lieu commun qui permet aux professionnels d'échanger sur leurs pratiques quotidiennes.

La sensibilisation des agents et partenaires externes est réalisée au travers de divers modes d'information : le portail Vidoc, des expositions en prêt, des fonds documentaires spécialisés ... La semaine du développement durable est l'occasion de sensibiliser agents et public sur ces sujets lors d'expositions dans le couloir et dans la salle de lecture.

Sur le volet gestion des déchets papier, les journaux, revues, magazines non conservés sont versés régulièrement à l'entreprise d'insertion "Le Relais".

Le numérique responsable est une pratique promue : éviter d'envoyer des documents en pièce jointe d'un mail au profit de liens et conception de dossiers et publications responsables.



CONCLUSION

Ce 11^{ème} rapport sur la situation du Département en matière de développement durable présente les réalisations et les actions par lesquelles le Conseil départemental du Pas-de-Calais a répondu en 2021 face aux défis environnementaux, économiques et sociaux dans un contexte de crise sanitaire inédite et persistante.

Dans ce monde bouleversé, les enjeux de solidarité et de cohésion sociale, d'équité territoriale, de lutte contre le changement climatique et de protection de la biodiversité sont plus que jamais d'actualité.

Pour y faire face, le Département est en première ligne sur tous les fronts du quotidien de nos concitoyens : le bien vieillir, l'éducation, le logement, l'alimentation, les déplacements, la vie culturelle et sportive. Que ce soit à travers les actions territoriales menées avec les partenaires locaux (communes et intercommunalités, associations, acteurs socio-économiques) ou pour ses actions internes, notre collectivité s'engage en tout cas à donner une dimension concrète et opérationnelle au développement durable. Sa volonté est aussi de renforcer la dimension démocratique de l'action publique en mettant la citoyenneté et l'égalité femmes-hommes au cœur de ces enjeux décisifs.

Notre société se trouve, aujourd'hui plus que jamais, à l'heure de choix cruciaux. Cette période de transition appelle à une révision à la hausse des ambitions en prenant acte de la dégradation continue des indicateurs (climat, biodiversité, sociaux ...) ; elle appelle à plus de cohérence entre les projets et politiques menées, à la mobilisation de tous et à la coopération au sein d'écosystèmes d'acteurs pertinents.

L'accélération des démarches transversales, des coopérations et du soutien aux territoires prévue dans le prochain mandat (2021 – 2027) au travers des Pactes renforcera le Département du Pas-de-Calais comme un acteur essentiel de la transition environnementale, énergétique et sociale de son territoire au service de ses habitants, afin de mieux répondre aux enjeux à venir.

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial
Direction du Développement, de l'Aménagement et de
l'Environnement
Mission Prospective-qualité-juridique

RAPPORT N°13

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 21 NOVEMBRE 2022

PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA SITUATION EN 2021 DU DÉPARTEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'article 255 de la loi Grenelle 2 du 12 juillet 2010 a rendu obligatoire pour le Conseil départemental la présentation, préalablement au débat d'orientations budgétaires, d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable (RDD).

Selon le législateur, ce rapport informatif peut être considéré comme un outil d'aide à la décision pour, le cas échéant, réorienter les politiques menées en faveur d'une meilleure prise en compte du développement durable.

Le décret d'application 2011-687 du 17 juin 2011 est venu préciser le contenu de ce rapport en le structurant autour des 5 finalités du développement durable : Bien vivre ensemble - Être solidaire et proche de tous - Entreprendre responsable - Préserver le climat et améliorer la qualité de l'air - Préserver la biodiversité et les ressources.

Ce onzième rapport sur le développement durable, a été élaboré avec la contribution de l'ensemble des Pôles départementaux, via leurs référents en la matière. Il présente par Commission thématiques, les actions significatives conduites ou soutenues en 2021, que ce soit dans les compétences partagées au service des territoires (politiques publiques, orientations et programmes) et dans ses compétences propres ((bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes).

La nécessaire accélération des démarches transversales, des coopérations et du soutien aux territoires prévue dans le prochain mandat (2021-2027) par la mise en œuvre des 3 Pactes renforcera le rôle d'acteur essentiel de la transition environnementale, énergétique et sociale que doit jouer le Département

Le prochain rapport développement durable permettra de mettre en valeur les nouvelles actions et démarches mises en œuvre dans ces 3 pactes et favorisera l'appropriation des enjeux par les élus, au regard des différentes dimensions du

développement durable.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, de me donner acte de la présentation de ce rapport sur la situation du Département en matière de développement durable, au titre de l'année 2021, conformément aux articles L.3311-2 et D.3311-8 du Code Général des Collectivités Territoriales et au document joint.

La 5ème Commission - Solidarité territoriale et partenariats a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

La 1ère Commission - Attractivité départementale et emploi a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

La 2ème Commission - Solidarités Humaines a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

La 3ème Commission - Education, Culture, Sport et Citoyenneté a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

La 6ème Commission - Finances et Service Public Départemental a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 07/11/2022.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY